



Syndicats CGT , FSU ,UNSA de la ville de Clermont-Ferrand
APPEL A LA GREVE DE 1 H A 24 H RECONDUCTIBLE
MERCREDI 9 OCTOBRE 2013
Rassemblement de 11 h 30 à 13 h 00
sous les arcades de la MAIRIE

L'état des lieux des dysfonctionnements suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été porté par les organisations syndicales lors de la réunion du 25 septembre avec A. BARDOT Adjoint et les directeurs de la DSL, DAJL et DVSPE.

Aujourd'hui, les réponses urgentes aux dysfonctionnements n'ont pas été apportées. Nous ne pouvons accepter l'attitude de Serge GODARD, Maire, envers les agents, pensant résoudre les dysfonctionnements avec un verre de jus d'orange et quelques petits fours le 11 octobre dans les salons de l'Hôtel de Ville. C'est inadmissible !

Les personnels ne peuvent accepter de continuer à engager leur responsabilité quotidiennement et réaffirment que la sécurité des enfants n'est pas assurée sur le temps péri-scolaire.

Les personnels ne peuvent remplir leur mission faute de moyens humains et matériels.

Avec les personnels, nous revendiquons :

- **le respect immédiat des normes d'encadrement et le recrutement de personnel statutaire pour la restauration scolaire, le SMAP, "Mercredi, c'est permis" et les activités de l'Ecole Municipale des Sports,**
- **le respect immédiat des agréments du Ministère de la Jeunesse et des Sports,**
- **l'ouverture immédiate de centres d'accueil de loisirs supplémentaires afin de supprimer les surnombres d'effectif, de réduire les temps de transports des enfants entre leur école et le lieu de restauration et de dégager le temps nécessaire au repas et aux activités,**
- **la clarification des missions et responsabilités entre les intervenants des différentes directions DVSPE, DAJL et DSL,**
- **la coordination inter-services pour que les informations fournies soient les mêmes pour tous (liste d'enfants inscrits aux restaurants, à "Mercredi, c'est permis", au SMAP et à l'EMS),**
- **la fourniture de matériels et l'octroi de moyens financiers pour l'organisation des activités,**
- **l'arrêt des inscriptions sur "Mercredi, c'est permis", l'EMS et le SMAP tant que les capacités d'accueil ne permettent pas un accueil correct et sécurisé des enfants.**

Force est de constater que dans l'état actuel de la désorganisation programmée, tout porte à penser que la volonté de la municipalité est de confier l'ensemble du temps périscolaire au privé.

POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE, MOBILISONS-NOUS !